



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°07/2015

(Réservé aux Petites et Moyennes Entreprises)

Le 03 Septembre 2015 à 10H00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad - B.P 2939 -Rabat 10 100- à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

L'audit des comptes de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications au titre de l'exercice 2015.

Cet appel d'offre est réservé à la Petite et Moyenne Entreprise au sens de la loi 53-00 formant charte de la Petite et Moyenne Entreprise.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'ANRT (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de :

- **Cent Huit Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises
(108 000,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir en plus de celles justifiant la qualité de la Petite et Moyenne Entreprise sont celles prévues par l'article 5 du règlement,